

peine pour assurer l'avenir de ces enfants adoptifs; ils les surveillent dans leur éducation, dans leurs travaux et jusque chez les personnes où ils sont placés, tant ils cherchent à les entourer de toutes les garanties désirables, au double point de vue matériel et moral.

« Pour autant que le *sexe féminin* est plus fragile que le masculin, aussi a il besoin de plus soigneuse garde : à ceste cause, les filles orphelines sont tenues et nourries en l'hospital de *Sainte-Catherine*, entre les deux fleuves du Rhône et de la Saône, duquel hospital les conseillers de la ville sont gouverneurs, par une *bulle apostolique*; — en ce lieu sont les filles *reserrées* et *encloses*, et n'en sortent point qu'elles ne soyent conduites et accompagnées de leur maîtresse, laquelle les instruit avec un grand soing, en toutes honnestes fonctions que filles de bien ne doivent ignorer (23). »

De telles entreprises demandaient de grandes ressources. — Afin d'y pourvoir, les Recteurs s'assurent tout d'abord le concours des personnes les plus influentes : — l'Archevêque, les Chapitres, les Consuls, les gens du Roi, les

---

(23) Paradin, *Mémoires de l'histoire de Lyon*, p. 293 et s.

L'hôpital Sainte-Catherine était situé près des fossés des Terreaux. — Le 20 avril 1610, les administrateurs qui, dans le principe, tenaient séance aux Cordeliers de Saint-Bonaventure, transportèrent leur lieu de réunion dans une maison qu'ils venaient d'acquérir non loin de cet orphelinat; et tout dernièrement encore on pouvait lire, sur le fronton d'une porte sur cour de l'ancien hôtel du Parc, cette inscription commémorative : BUREAU DE L'AUMONE GÉNÉRALE. (Archives de la Charité, E, 31.)